

SOLUTIONS CHIMIQUES

Sotin[®]

CATALOGUE TARIF

Hors Taxes France au 1^{er} Janvier 2012

Circuits sanitaires

Chauffage

Climatisation



NETTOYER / ENTRETENIR / PRESERVER

WWW.SOTIN.FR

Nos solutions chimiques

Sotin®

Les produits chimiques facilitent votre travail au quotidien. Sotin vous offre des solutions avec une large protection des utilisateurs et de l'environnement. Les contrôles qualités sont effectués en continu. Des innovations permanentes sont appliquées sur nos produits.



	CONTENU	PAGE
1	Nettoyant de corps de chauffe de chaudières	04
2	Produits de service et de maintenance	08
3	Protection du circuit de chauffage	10
4	Détartrants	12
5	Aérosols de protection, pour les travaux sur métaux et de la maintenance	13
6	Aérosols pour la maintenance et travaux dans le domaine électrique	14
7	Produits de colmatage des fuites	15
8	Nettoyants sanitaires	16
9	Nettoyants pour usages divers – nettoyants industriels	20
10	Nettoyants pour les mains, protection et soins	21
11	Moyens d'application et accessoires	22
12	Informations pour l'utilisateur de A à Z – ce qu'il faut savoir ...	23



Les corps de chauffe propres ont un rendement optimal et consomment moins

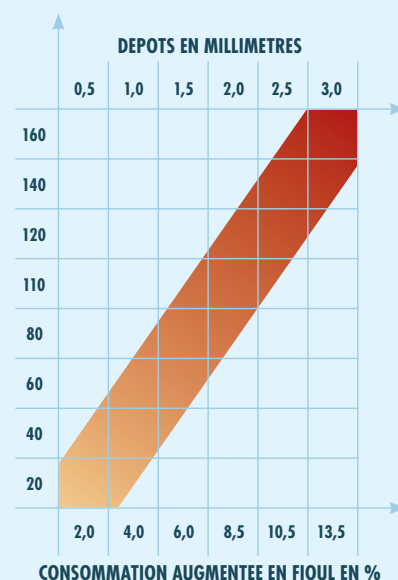
Votre chaudière est encrassée. Votre consommation d'énergie a augmentée. Vérifiez l'encrassement du corps de chauffe de votre chaudière.

Rappel : les corps de chauffe propres ont un rendement optimal et consomment moins !

En conséquence : Examinez l'encrassement du corps de chauffe de votre chaudière afin de vérifier l'épaisseur des dépôts et estimez la surconsommation engendrée.

Pour économiser de 8 à 13 % d'énergie nettoyez votre corps de chauffe en utilisant le Sotin Nettoyant pour chaudière approprié.

AUGMENTATION DE LA TEMPERATURE DE FUMÉE DE 20° – 160°

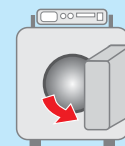


SOTIN Nettoyant pour chaudière

Nettoie rapidement et à fond les corps de chauffe tout en protégeant l'environnement

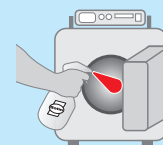
1) Arrêter le brûleur et ouvrir le corps de chauffe.

1



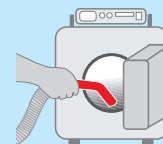
2) Pulvériser Sotin Nettoyant pour chaudière sur les parois du corps de chauffe et laisser agir 10 minutes, remettre votre chaudière en fonctionnement pendant 10 minutes.

2



3) Après refroidissement du corps de chauffe enlever les dépôts à l'aide d'un aspirateur.

3



Nettoyant de corps de chauffe de chaudières

Côté flamme / Pour des chaudières fonctionnant au fioul, gaz ou combustibles solides

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaire

Unité
d'emballage

Prix HT en €
unitaire

Nettoyant pour corps de chauffe

Sotin® 100

100-05-F

Paquet
10 x 50 g dosettes

500 g

12

24,18 €

L'additif de nettoyage en poudre présenté en sachets pré-dosés

Pour tout foyer à combustion solide, foyers ouverts, poêles

Adapté à tout combustible solide, bois, granulés, charbon, paille etc. Pour nettoyage par fumigation et un entretien préventif de foyer. Sotin 100 détache la suie et dépôts, assèche les surfaces de chauffe huileuses ou goudronnées. Agit même aux endroits inaccessibles aux brosses et aspirateurs.



Nettoyant pour corps de chauffe de chaudières fioul

Sotin® 221 S

221-1-F

Flacon

1 l

6

23,25 €

221-5-F

Bidon de

5 l

1

92,42 €

221-25-F

Bidon de

25 l

1

416,16 €

Concentré diluable à l'eau

Pour chaudières fioul

Détache et enlève la suie, les dépôts sulfatés et autres dépôts incombustibles. N'agresse pas l'utilisateur, les matériaux et l'environnement. Permet une transmission optimale de la chaleur, assure la rentabilité et réduit les frais de chauffage.



Nettoyant pour corps de chauffe de chaudières fioul

Sotin® 221 SM 94

221-05-F

Aérosol

500 ml

12

9,19 €

Prêt à l'emploi

Pour chaudières fioul

Détache et enlève la suie, les dépôts sulfatés et autres dépôts incombustibles. N'agresse pas l'utilisateur, les matériaux et l'environnement. Permet une transmission optimale de la chaleur, assure la rentabilité et réduit les frais de chauffage. Le contenu d'une boîte permet le nettoyage d'un foyer normalement encrassé jusqu'à 30.000 kcal / 35 kW.



Nettoyant surpuissant pour chaudières

Sotin® 2000 EXTRA

200-5-F

Bidon de

5 l

1

72,92 €

200-25-F

Bidon de

25 l

1

328,62 €

Prêt à l'emploi

Pour chaudières en fonte

Adapté pour les cas spéciaux avant de prendre le marteau et burin.

Pour détacher les dépôts les plus durs des cuves encrassées.

Sotin 2000 neutralise la surface et la protège ainsi contre la corrosion.



Nettoyant pour chaudières et chauffe-eaux à gaz

Sotin® 230

230-5-F

Bidon de

5 l

1

96,92 €

Prêt à l'emploi

Adapté aux chaudières à condensation

Sotin 230 enlève de façon chimique simple, sûre et sans danger tous résidus de combustions et autres dépôts, des foyers à gaz et des chauffe-eaux. Sotin 230 neutralise la surface et la protège ainsi contre la corrosion.



Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Nettoyant pour chaudières et chauffe-eau à gaz

Sotin® 230 GA

230-06-F

Aérosol 500 ml

12

12,75 €

Prêt à l'emploi – adapté aux chaudières à condensation

Sotin 230 GA enlève d'une façon chimique simple, sûre et sans danger tous résidus de combustions et autres dépôts, des foyers à gaz et les chauffe-eau. Sotin 230 GA neutralise la surface et la protège ainsi contre la corrosion.

Sotin® 230 GA

910-1234-F

1 Pièce

1

14,81 €

Rallonge de pulvérisation inox

Coudé, rallonge pour connexion sur la soupape de la bombe aérosol. Spécial pour chaudières et chauffe-eau.



Nettoyant spécial pour chaudières et chauffe-eau

Sotin® 240

240-1-F

Flacon 1 l

6

23,43 €

240-5-F

Bidon de 5 l

1

106,48 €

Prêt à l'emploi

Détachant pour corps de chauffe et chauffe-eau en alliage alu-silicium et pour tous les autres matériaux utilisés habituellement pour la construction de circuits de chauffage. Il enlève la suie, les dépôts sulfatés les plus durs et autres dépôts résistants non inflammables.



Dégoudronneur et détacheur de suies

Sotin® 255

255-5-F

Bidon de 5 l

1

64,67 €

Concentré diluable à l'eau

Pour les chaudières utilisant des combustibles solides

Sotin 255 est un concentré de nettoyage liquide alcalin pour enlever les résidus huileux, goudronnés ou graphités dans les corps de chauffe et les passages de fumées. Ce genre de dépôts se crée particulièrement en cas de combustion de solides, comme par ex. du bois. Sotin 255 pénètre ces dépôts, les détache et les rend facilement récupérables.



Nettoyant de corps de chauffe de chaudières

Côté flamme / Pour des chaudières fonctionnant au fioul, gaz ou combustibles solides

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



BREVETÉ

Kit de nettoyage de corps de chauffe

Sotin® WTF 1

910-1038-F

1 Pièce

1

716,47 €

avec son système d'adaptateurs pour tous les types de corps de chauffe avec des chambres de brûleur inox GIANNONI.

Utilisable pour le nettoyage sur place, côté flamme, de tous les dépôts résistants (par ex. sulfates) et autre salissures dans les chambres de chauffe à surface lamellée. Cet appareil est facile à installer à l'aide des obturateurs adaptés à l'ouverture du corps de chauffe. Il enlève grâce à une buse rotative branchée sur un nettoyeur haute-pression* et de l'additif Sotin 300 efficacement et rapidement tous les dépôts résistants (par ex. sulfatés) et autre salissures dans les chambres de chauffe cylindriques à surface lamellée.

Sotin WTF 1 se compose de :

- Pistolet de nettoyage HP avec une rallonge de 50 cm en inox. Buse rotative et disque d'adaptation avec guide lance
- Tuyau HP de lg 2 m avec raccord à visser 22 x 1,5 mm pour nettoyeurs HP
- Tuyau d'évacuation lg 2,5 m avec raccord de connexion
- Pulvérisateur Sotin J 2 d'une contenance 1,5 l avec lance coudée chromée de 40 cm pour la pulvérisation du nettoyant de corps de chauffe Sotin 300
- Disque de ponçage en nylon dia 100 mm avec tige pour utilisation avec une perceuse.

*Nous conseillons un nettoyeur haute pression non chauffé avec un débit de 450 l/h min. – 550 l/h max.



Nettoyant pour chambre de combustion

Sotin® 300

300-5-F

Bidon de 5 l

1

87,73 €

300-25-F

Bidon de 25 l

1

395,35 €

Prêt à l'emploi

Utilisable pour le nettoyage d'échangeurs thermiques à surface lamellée

Sotin 300 nettoie efficacement et rapidement tous les dépôts résistants (par ex. sulfates) et autre salissures. Il nettoie efficacement et rapidement. Il permet d'obtenir un résultat optimal avec le kit de nettoyage de corps de chauffe Sotin WTF1.



Nettoyant pour brûleur

Sotin® 290

290-04-F

Aérosol 400 ml

12

10,12 €

290-5-F

Bidon de 5 l

1

39,37 €

Prêt à l'emploi

Sotin 290 enlève facilement tous les dépôts de graisse, de fioul et salissures sur toutes les parties de brûleur, gicleurs, supports de gicleurs, chicanes, électrodes, turbines. Vérifier la compatibilité avec des pièces laquées sur une partie cachée avant une utilisation globale.



Nettoyant pour vitres d'inserts et de cheminées

Sotin® 120

120-05-F

Flacon pulvérisateur 500 ml

12

11,25 €

Prêt à l'emploi

Enlève les dépôts de suie et de goudrons, nettoie les grilles, vitres frontales ou de protection, les pièces de cheminée ou de poêle. Il nettoie également les parties vitrifiées de poêles à fioul. Pulvériser simplement, laisser agir, nettoyer avec un chiffon ou une éponge humide et faire sécher.



Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire

Sotin® Kit de nettoyage de chaudière

530-2-F

1 Pièce

1

70,40 €

Le kit de nettoyage de chaudière SOTIN contient :

Hauteur : 32 cm

Largeur : 39 cm

Profondeur : 14 cm

Poids : 4 kg



Descriptions

page

N° d'article

Conditionnement

Sotin® 221 SM 94	Nettoyant pour corps de chauffe	page 04	221-05-F	Aérosol 500 ml
Sotin® 230 GA	Nettoyant pour chaudières et chauffe-eaux à gaz	page 05	230-06-F	Aérosol 500 ml
Sotin®	Rallonge de pulvérisation inox	page 05	910-1234-F	1 Pièce
Sotin® 290	Nettoyant pour brûleur	page 06	290-04-F	Aérosol 400 ml
Sotin® T 51	Détecteur de fuites	page 09	51-1-F	Aérosol 400 ml
Sotin® US 2000	Nettoyant surpuissant	page 20	2001-05-F	Flacon pulvérisateur 500 ml
Sotin® 120	Nettoyant pour vitres d'inserts et de cheminées	page 06	120-05-F	Flacon pulvérisateur 500 ml
Sotin® 503	Cadeau gratuit : savon crème pour mains	page 21	503-05-F	Echantillon de 500 ml

2

Produits de service et de maintenance

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaire

Unité
d'emballage

Prix HT en €
unitaire

Lubrifiant pour robinetteries

Sotin® W 47

47-005-F

Tube 50 g

24

10,31 €



Adapté pour des températures de -40°C à $+200^{\circ}\text{C}$

Graisse de silicone de haute performance pour la lubrification et l'entretien de toutes les vannes, joints, les joints toriques et membranes

Convient pour la lubrification rapide et facile des pièces mobiles sous charge modérée et à vitesse lente. Est agréé par l'UBA pour l'eau potable et l'utilisation par l'industrie alimentaire. Sotin W 47 pour la lubrification long terme résiste à la pression et à l'eau, ne s'oxyde pas, ne fond pas et résiste au cisaillement. Sotin W 47 n'est pas conducteur électrique.

Aérosol de correction de pression

Sotin® W 55

55-04-F

Réceptacle
sous pression 400 ml

12

27,18 €



Sotin W 55 est utilisé pour corriger et pour compléter la pression dans les vases d'expansion à membrane pour le chauffage, l'eau sous pression et les circuits pétroliers. Contient un produit anticorrosion et entretient la membrane. Ininflammable.

Sotin® Adaptateur de connexion

910-1002-F

1 Pièce

1

70,67 €

Pour l'aérosol de correction de pression 55 W.

Avec vanne, manomètre et soupape. Convient pour vases d'expansion courants.

Gel lubrifiant

Sotin® W 78

78-05-F

Flacon doseur 500 ml

12

4,87 €



Pour les matières plastiques et autres matériaux

Sotin W 78 facilite l'assemblage de plastique et autres tuyaux, manchonnages et raccords de tuyau. N'est pas agressif pour la peau, bonne adhérence, anti-goutte, très bonne propriétés de glisse, viscosité adéquate, séchage temporisé.

Huile de coupe

Sotin® W 79

79-04-F

Aérosol 400 ml

12

14,43 €

79-5-F

Bidon de 5 l

1

74,80 €



Pour les conduites d'eau potable

Sans huile minérale, entièrement synthétique, selon les normes – complètement soluble dans l'eau. Excellente capacité de lubrification dans tous les travaux de coupe et de perçage. Convient pour toutes marques de machines et des filières. Aucune influence en termes d'apparence, de goût et d'odeur sur l'eau potable, Sotin W 79 est de couleur rouge pour permettre un contrôle de rinçage.

Liquide de détection de fuites

Sotin® T 50

50-5-F

Bidon de 5 l

1

59,06 €



Concentré diluable à l'eau

Avec anti-gel – adapté pour été et hiver

Convient pour les indicateurs de niveau en verre sur les réservoirs à double paroi

Sotin T 50 est utilisé dans réservoirs et cuves de stockage à double paroi. Il peut aussi protéger passagèrement les circuits de chauffage arrêtés (par ex: résidences secondaires). Il peut être utilisé comme antigel lors du redémarrage d'un circuit de chauffage.

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Détecteur de fuites

Sotin® T 51

51-1-F

Aérosol 400 ml

12

5,44 €

Pour les conduites de gaz variés sous pression et d'air comprimé

Détection de fuites pour les conduites de gaz sous pression et d'air comprimé, appareils à pression, tuyauteries, vannes, raccords, accouplements, pour brasures et soudures. Non combustible. Ne convient pas aux circuits véhiculant de l'oxygène.



Détecteur de fuites

Sotin® T 51 H

51-5-F

Bidon de 5 l

1

27,18 €

Pour les conduites de gaz variés sous pression et d'air comprimé

Détection de fuites pour les conduites de gaz sous pression et d'air comprimé, appareils à pression, tuyauteries, vannes, raccords, accouplements, pour brasures et soudures. Non combustible. Ne convient pas aux circuits véhiculant de l'oxygène.

« Nous n'envisageons pas notre quotidien sans les produits Sotin. Ils facilitent nos interventions et nous permettent un gain de temps apprécié de nos clients. »

FRANK SCHMITT
Installateur et chauffagiste, Boos



3

Protection du circuit de chauffage, côté eau

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Protection du circuit de chauffage

Sotin® K 20

20-1-F

Flacon 1 l

6

56,47 €

20-5-F

Bidon de 5 l

1

270,76 €

Pour tous les circuits de chauffage à eau chaude

Protège de la corrosion, du calcaire et de l'embouage des canalisations de chauffage.

Protection long terme universelle, appropriée pour tous les matériaux tels que le fer, l'acier, l'aluminium, les métaux ferreux et les plastiques utilisés dans les circuits de chauffage. K 20 ne lie pas l'oxygène. Dosage : 1 litre Sotin K 20 pour 200 litres d'eau de chauffage. Biodégradable, ne contient pas de nitrites et hydrazine.



Protection antigel et anticorrosion

Sotin® K 30

30-25-F

Bidon de 25 l

1

226,08 €

Pour tous les circuits de chauffage à eau chaude, pompes à chaleur, systèmes de refroidissement etc.

Évite les dommages dus au gel dans les circuits de chauffage, de refroidissement, le chauffage par le sol, les pompes à chaleur etc. Avec une concentration supérieure à 20 % Sotin K 30 permet également une protection efficace contre la corrosion de l'installation. Voir pour plus d'informations la fiche technique avec l'abaque pour le dosage de l'antigel. Ne convient pas pour les circuits solaires.



Nettoyant pour circuits de chauffage

Sotin® K 40

40-1-F

Flacon 1 l

6

35,62 €

40-5-F

Bidon de 5 l

1

171,71 €

Pour tous les circuits de chauffage à eau chaude

Sotin K 40 est employé dans le cadre d'un nettoyage en douceur de votre installation de chauffage à eau chaude afin d'enlever les boues de corrosion, des dépôts calcaires ainsi que les résidus d'installation. Le nettoyage peut se faire pendant la période chauffe. Sotin K 40 est parfaitement adapté à tous les matériaux aujourd'hui utilisés dans la construction des circuits de chauffage (y compris les matières plastiques). La dissolution des dépôts de corrosion et de matières dures se fait d'une façon progressive. Les surfaces en contact avec l'eau seront à protéger avec Sotin K 20. Dosage : 1,5 l de Sotin K 40 / 200 litres d'eau. La durée de traitement ne doit pas dépasser 8 jours. Durant cette période la température de chauffe peut se situer entre 40° C et 60° C.



Kit de contrôle

Sotin®

910-1011-F

Valisette plastique 1 Pièce

1

158,03 €

Pour le liquide de protection des circuits de chauffage K 20 et le liquide de protection antigel et anticorrosion K 30

Pour la mesure et le contrôle de la concentration du Sotin K 20 dans l'eau du circuit de chauffage. La concentration existante est à déterminer avec les bandelettes de mesure et l'abaque de comparaison joint.

Corrosion

Le test d'eau de chauffe

3 minutes pour un diagnostic certain

Remplissez un gobelet transparent avec de l'eau venant d'un radiateur quelconque de votre installation de chauffage.



L'eau claire montre qu'il n'y a pas de corrosion. Pour que ça reste ainsi nous vous conseillons d'utiliser Sotin K 20.



Si l'eau est troublée cela signifie une corrosion avancée, l'installation complète doit être nettoyée et ensuite protégée.

Corrosion

La corrosion désigne l'altération d'un matériau par réaction chimique et électrochimique. La corrosion peut provoquer des trous et des déchirures dans les installations. Pour éviter de tels dommages il est conseillé d'utiliser des produits anticorrosion.

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Bâtonnets de contrôle du pH

Sotin®

910-1016-F

Valisette plastique avec 100 bandelettes de mesure

1 Pièce

1

18,75 €

Mesure immédiate du taux de pH des liquides à l'aide d'un abaque en couleur

La mesure est effectuée en plongeant le bâtonnet dans le liquide à analyser. La lecture se fait grâce à l'abaque en couleur.



Bâtonnets de contrôle de la dureté

Sotin®

910-1017-F

Valisette plastique avec 100 bandelettes de mesure

1 Pièce

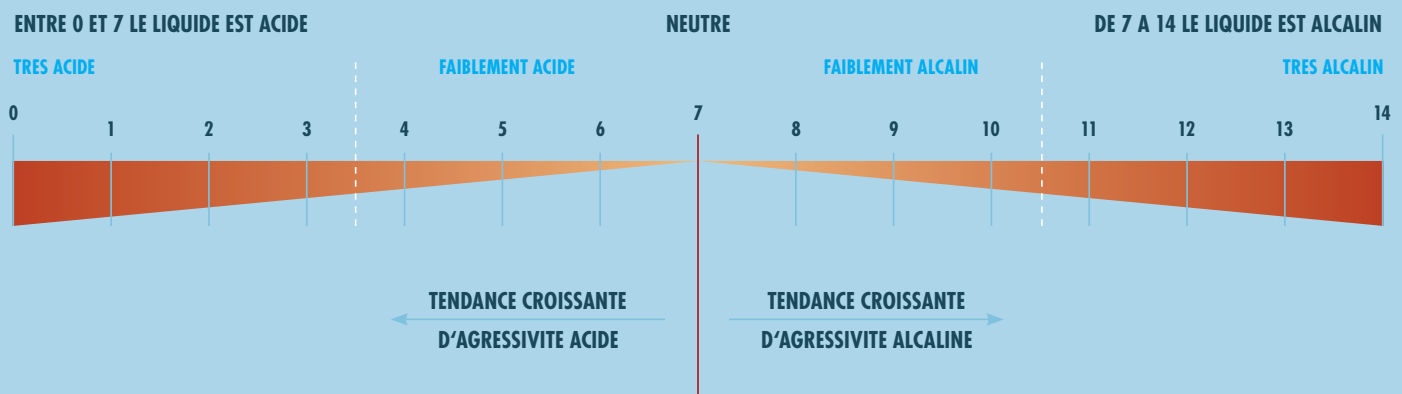
1

40,87 €

Mesure immédiate de la dureté des liquides à l'aide d'un abaque en couleur

La mesure est effectuée en plongeant le bâtonnet dans le liquide à analyser. La lecture se fait grâce à l'abaque en couleur.

La valeur pH



Cette valeur indique si une solution aqueuse (par exemple un nettoyant) ou si l'eau est acide, neutre ou alcaline. Cette valeur est exprimée de 0 à 14. La valeur 7 correspond au neutre, entre 0 et 7 le liquide est acide, de 7 à 14 le liquide est alcalin

4 Détartrants

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Anticalcaire

Sotin® 212

Concentré diluable à l'eau

Utilisé dans le domaine technique

Sans acide chlorhydrique

Convient pour l'acier, la fonte, les métaux non ferreux, le fer, l'aluminium et le plastique

Il enlève la rouille, le calcaire, les algues et le tartre dans les circuits à eau comme les chaudières, les tuyauteries, les générateurs de vapeur, chauffe-eaux, citernes, bassins, réservoirs, échangeurs de chaleur etc. Faible odeur et ne dégage pas de vapeurs désagréables. Peut être éliminé facilement. Doit être mis en déchèterie après utilisation.

212-1-F	Flacon	1 l	6	8,62 €
212-5-F	Bidon de	5 l	1	35,06 €
212-25-F	Bidon de	25 l	1	158,03 €



Anticalcaire

Sotin® 212 TW

Concentré diluable à l'eau

Pour circuits et systèmes d'eau potable

Sans acide chlorhydrique

Convient pour l'acier, la fonte, les métaux non ferreux, le fer, l'aluminium et le plastique

Il enlève rapidement et efficacement les dépôts dans les conduites d'eau potable, chauffe-eaux, citernes, réservoirs, échangeurs de chaleur etc. dans le domaine d'eau potable et alimentaire. Faible odeur et ne dégage pas de vapeurs désagréables. Peut être éliminé facilement. Doit être mis en déchèterie après utilisation.

212-1-T-F	Flacon	1 l	6	9,28 €
212-5-T-F	Bidon de	5 l	1	39,75 €
212-25-T-F	Bidon de	25 l	1	173,20 €



Anticalcaire rapide

Sotin® S 200

Concentré diluable à l'eau

Utilisable en milieu alimentaire

Enlève le calcaire et le tartre, adapté aux cafetières, appareils à eau chaude, thermoplongeurs et casseroles. Pas d'odeur.

3107-1-F	Flacon de	1 l	6	9,56 €
3107-5-F	Bidon de	5 l	1	43,49 €



Neutralisateur de solutions acides

Sotin® 214 S

Actif liquide pour neutraliser solutions acides utilisées

à un pH de 7 (= neutre). Même pour les chauffe-eaux et de condensats de chaudière. Sotin 214 S neutralisant est ajouté pour atteindre le pH neutre en petites quantités tout en remuant.

214-1-F	Flacon de	1 l	6	7,87 €
214-5-F	Bidon de	5 l	1	33,56 €

La dureté de l'eau

La dureté de l'eau est déterminée par la quantité de calcium et magnésium contenus dans l'eau. La dureté totale est constituée d'une dureté permanente et d'une dureté temporaire (la dureté carbonate = calcaire). Partout dans le monde la dureté est considérée comme la quantité de calcium et de magnésium en mg/litre contenue dans l'eau. Lorsque l'eau dure est chauffée, son taux élevé en calcaire devient un problème car le calcaire se détache (par exemple dans les bouilloires).

Plage de valeurs du titre hydrotimétrique

TH (°f)	Eau
0 à 7	très douce
7 à 15	douce
15 à 25	moyennement dure
25 à 42	dure
supérieur à 42	très dure

5 Aérosols de protection

Pour les travaux sur métaux et de la maintenance

Sotin®

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Aérosol de lubrification ultra fin

Sotin® W 62

62-1-04-F

Aérosol 400 ml

12

16,87 €

Utilisable de -30° C à +260° C

■ Nettoie ■ Lubrifie ■ Conserve ■ Stabilité à haute température

Entièrement synthétique, sans acide, résine et silicone.

Convient pour les outils, les instruments de mesure, les filetages, des entraînements, des chaînes, des guides, des vis, des charnières, des armes et toute autre surface métallique.

UTILISABLE EN MILIEU ALIMENTAIRE



Aérosol de galvanisation

Sotin® W 63

63-1-04-F

Aérosol 400 ml

12

12,93 €

Couleur argenté

Peut être utilisé jusqu'à +250° C

Contient une proportion d'aluminium et offre une bonne protection contre la corrosion. Parfaitement adapté pour obtenir un effet visuel. Le produit est à séchage rapide, peut être soudé par points, conducteur électrique, résiste aux intempéries.



Aérosol de galvanisation

Sotin® W 66

66-1-04-F

Aérosol 400 ml

12

14,25 €

Couleur grise

Peut être utilisé jusqu'à +500° C

Couleur poussière de zinc pour la protection active cathodique contre la corrosion. Pour utilisation sur l'acier, dans le domaine de la plomberie et du chauffage en tant que finition, protection contre la corrosion, pour harmoniser les zones endommagées et les réparations. Dépose un film non-poreux et lisse. Le produit est à séchage rapide, peut être soudé par points, est conducteur électrique, résiste aux intempéries et peut être peint.



Huile de perçage et de coupe

Sotin® W 67

67-1-04-F

Aérosol 400 ml

12

13,31 €

Pour les exigences élevées de lubrification

Pour le perçage, le fraisage, tournage et filetage et toute autre activité avec des copeaux. Utilisable sur tout métal.



Dégrippant spécial

Sotin® W 68

68-04-F

Aérosol 400 ml

12

5,25 €

Sotin W 68 permet de dégripper les vis, écrous, axes etc. Il permet de huiler les surfaces de glisse, empêche les couinements, les craquements. Nettoie et entretient les systèmes de freinage, chaînes, palans de toutes sortes et les maintient disponibles. Il protège contre la corrosion.

AVEC MOS₂

6

Aérosols

Pour la maintenance et travaux dans le domaine électrique

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaire

Unité
d'emballage

Prix HT en €
unitaire



Nettoyant pour métal

Sotin® K 35

35-04-F

Aérosol 400 ml

12

8,44 €

Dégraïse et nettoie en quelques secondes sans laisser de dépôts, les outils, instruments de mesure, les filetages, des serrures, charnières, moteurs, guides coulissants, l'électronique et les armes.



Nettoyant pour climatisation

Sotin® K 54

54-04-F

Aérosol 400 ml

12

12,18 €

Désinfection et neutralisation d'odeurs

Élimine et empêche la moisissure, les champignons, les germes, bactéries et les odeurs de putréfaction. Détruit les odeurs désagréables. Pulvériser et laisser agir. L'eau de condensation va rincer les surfaces traitées et être évacuée.



Aérosol d'air comprimé

Sotin® D 98

98-04-F

Aérosol 400 ml

12

20,43 €

Convient parfaitement pour le nettoyage et le dépoussiérage des endroits inaccessibles tels que les fissures, les joints, les fissures, les coutures, de claviers d'ordinateurs et composants électroniques. Sotin D 98 convient également pour le nettoyage à l'air comprimé des accessoires, des caméras et beaucoup d'autres. Peut être utilisé sur des corps inflammables et les parties sous tension.

ININFLAMMABLE



7 Produits de colmatage des fuites

sur circuits de chauffage

Sotin®

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Produit d'étanchéité

Sotin® SD 300

Permet d'éviter une perte d'eau jusqu'à 30 litres / jour

Pour des fuites dans les chaudières, les tuyaux, radiateurs, des systèmes de chauffage par le sol (plastique, cuivre), des tours de refroidissement etc. Domaine d'application : chauffage à eau avec des pertes jusqu'à 30 litres par jour. Compatible avec tous les métaux et les plastiques disponibles dans le commerce. Pour l'utilisation avec tous les métaux disponibles dans le commerce et les plastiques. Dosage de 1 litre Sotin SD 300 pour 100 l d'eau. Ne pas utiliser pour des canalisations d'eau potable.

6130-1-F	Flacon de	1 l	6	40,12 €
6130-5-F	Bidon de	5 l	1	182,59 €



Produit d'étanchéité

Sotin® SD 400

Permet d'éviter une perte d'eau jusqu'à 400 litres / jour

Pour des fortes fuites dans les chaudières et chauffage à eau. Domaine d'application : chaudières et chauffage à eau avec des pertes jusqu'à 400 litres par jour. Compatible avec tous les métaux et les plastiques disponibles dans le commerce. Dosage de 1 litre Sotin SD 400 pour 100 l d'eau. Ne pas utiliser pour des canalisations d'eau potable.

6140-1-F	Flacon de	1 l	6	42,55 €
6140-5-F	Bidon de	5 l	1	194,96 €



Produit d'étanchéité

Sotin® SG 600

Pour chauffe-eaux

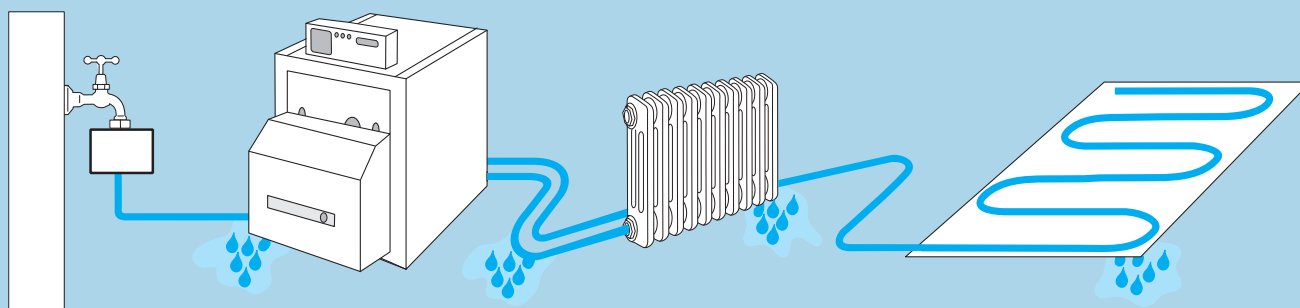
Permet d'obturer des fuites dans les circuits de chauffage par chauffe-eaux, les tuyaux, radiateurs, chauffage par le sol. Compatible avec tous les métaux et les plastiques disponibles dans le commerce. Utilisation : jusqu'à une perte quotidienne de 10 l. Dosage 1 litre de Sotin SG 600 pour 100 litres d'eau. Ne pas utiliser pour des canalisations d'eau potable. En cas de perte d'eau plus importante utiliser Sotin SD 400!

6160-1-F	Flacon de	1 l	6	41,62 €
6160-5-F	Bidon de	5 l	1	189,71 €

Fuites

Exemple d'application

Une étanchéité automatique et durable des fuites sur les corps de chauffe, chauffe-eaux, échangeurs de chaleur, radiateurs et circuits de chauffage à grande surface par le sol ou mural.



8

Nettoyants sanitaires

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Nettoyant désinfectant

Sotin® D 75

75-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

6,37 €

Prêt à l'emploi Hygiène et propreté

Désinfectant de surface intensif qui assure une propreté hygiénique dans les toilettes, sanitaires et d'autres domaines. Efficace contre les bactéries, les champignons et les virus.



Nettoyant désinfectant

Sotin® DK 75

75-1-F

Flacon de 1 l

6

8,44 €

Concentré diluable à l'eau (min. solution à 3 %)

Un savon nettoyant légèrement alcalin pour la désinfection des surfaces et sols dans les cuisines, salles de bain, bureaux, restaurants, hôtels, toilettes, industrie agro-alimentaire nourriture etc. Effet bactéricide contre les bactéries gram-microorganismes positifs. A un effet biocide sur les surface. Efficace contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus.



Nettoyant sanitaire universel

Sotin® SG 80

80-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

8,44 €

Prêt à l'emploi

Pour un nettoyage en profondeur des carrelages, des carreaux, des douches, des appareils sanitaires et des raccords. Enlève le calcaire et le sébum.



Nettoyant sanitaire universel

Sotin® S 80

80-1-F

Flacon de 1 l

6

7,69 €

80-5-F

Bidon de 5 l

1

32,81 €

Concentré diluable à l'eau

Un nettoyage approfondi et en douceur, des carrelages, des céramiques sanitaires et des circuits sanitaires. Enlève les dépôts calcaires, les résidus de savon, la graisse et autres salissures.



Destructeur de calcaire et de tartre urinaire

Sotin® SG 82

82-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

7,12 €

Prêt à l'emploi Sans acide chlorhydrique

Un nettoyant très efficace pour enlever les salissures des toilettes, bidets et urinoirs. Propreté hygiénique.

Présentation
Description et application
N° d'article
Conditionnement unitaire
Unité d'emballage
Prix HT en € unitaire


Destructeur de calcaire et de tartre urinaire

Sotin® S 82

82-1-F

Flacon de 1 l 6

9,56 €
82-5-F

Bidon de 5 l 1

39,93 €
**Concentré diluable à l'eau
A base d'acide chlorhydrique**

Un nettoyant très efficace pour enlever les salissures des toilettes, bidets et urinoirs. Permet d'obtenir une propreté hygiénique.

EXTRA FORT


Nettoyant pour canalisation d'évacuation

Sotin® R 77

77-1-F

Flacon de 1 l 6

9,94 €
77-5-F

Bidon de 5 l 1

46,68 €
Concentré diluable à l'eau

Nettoyant liquide hautement efficace nettoie automatiquement et dissout les blocages par la graisse, du savon, des cheveux et autres débris dans les évacuations. Assure une propreté hygiénique et élimine la mauvaise odeur.



Nettoyant pour acryliques

Sotin® R 86

86-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

7,31 €
Prêt à l'emploi

Un nettoyant doux en particulier pour les baignoires et vasques en acrylique. Supprime le calcaire, la graisse, les résidus de savon et autres salissures. Vaporiser et laisser agir brièvement. Frotter avec un chiffon humide. Bien rincer et essuyer.



Nettoyant pour robinetteries

Sotin® R 87

87-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

7,50 €
Prêt à l'emploi

Pour un nettoyage doux des robinetteries ou accessoires chromés. Élimine délicatement les résidus de savon, de calcaire et autres salissures. Pulvériser, laisser agir et frotter avec un chiffon humide. Bien rincer et essuyer.



Antimoississure

Sotin® R 92

92-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

8,44 €
Prêt à l'emploi

Enlève facilement les moisissures, les champignons, mousses et algues sur les carrelages, les murs, la faïence, les plafonds, la maçonnerie, le bois, les plastiques et les pierres tombales. Détruit et empêche la repousse.

8

Nettoyants sanitaires

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaire

Unité
d'emballage

Prix HT en €
unitaire



Nettoyant pour douche

Sotin® DC 130

130-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

11,25 €

130-5-F

Bidon de 5 l

1

48,74 €

Prêt à l'emploi

Un nettoyant doux à utiliser après une douche. Supprime le calcaire, la graisse, les résidus de savon et autres salissures. Vaporiser et laisser agir brièvement. Rincer à l'eau claire. Peut être utilisé sur le verre, surfaces en plastique, la céramique et le carrelage.



Nettoyant pour vitres et miroirs

Sotin® G 140

140-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

12

6,19 €

Prêt à l'emploi

Nettoyant intensif. Permet sans effort d'obtenir des vitres impeccables et des miroirs étincelants.



Traitement de surface

Sotin® MAGIC VIEW

3110-025-F

Flacon pulvérisateur 250 ml

12

14,62 €

Prêt à l'emploi pour le verre et la céramique

Provoque l'effet lotus, un effet répulseur d'eau et empêche l'adhérence des salissures sur les parois de douche, la faïence, le carrelage et la robinetterie.



Nettoyant surpuissant

Sotin® US 2000

2001-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

1

6,84 €

Prêt à l'emploi

Détachant d'huiles, de graisses, de suie et de salissures pour toute surface

Indispensable dans le domaine de la climatisation, du chauffage, des sanitaires, du ménage, atelier, loisirs, voitures et industries. Agréé en milieu agroalimentaire.



Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire

Sotin®

Kit de nettoyeurs ménagers

530-5-F

1 Pièce

1

52,21 €

Une aide précieuse toujours prête quand il s'agit de propreté emballée dans sa valise robuste en plastique avec poignée

Hauteur : 32 cm

Largeur : 39 cm

Profondeur : 14 cm

Poids : 4 kg

Le kit de nettoyage et d'entretien Sotin contient :



Description et application

page

Nr d'article

Conditionnement

Sotin® R 77

Nettoyant pour canalisation d'évacuation

page 17

77-1-F

Flacon de 1 l

Sotin® US 2000

Nettoyant surpuissant

page 18

2001-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

Sotin® DC 130

Nettoyant pour douche

page 18

130-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

Sotin® G 140

Nettoyant pour vitres et miroirs

page 18

140-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

Sotin® SG 80

Nettoyant sanitaire universel

page 16

80-05-F

Flacon pulvérisateur manuel 500 ml

Sotin® S 200

Anticalcaire rapide

page 12

3107-1-F

Flacon de 1 l

9

Nettoyants pour usages divers – nettoyants industriels

Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaire

Unité
d'emballage

Prix HT en €
unitaire



Nettoyant surpuissant

Sotin® US 2000

Concentré diluable à l'eau
Détachant d'huiles, de graisses, de suie et
de salissures pour toute surface

Indispensable dans le domaine de la climatisation, du chauffage, des sanitaires, du ménage, atelier, loisirs, voitures et industries. Agréé en milieu agroalimentaire.

2001-3-F	Flacon de	1 l	6	10,12 €
2001-5-F	Bidon de	5 l	1	37,87 €
2001-25-F	Bidon de	25 l	1	167,96 €



Nettoyant sanitaire acide

Sotin® S 81

Concentré diluable à l'eau

Un produit nettoyant puissant pour éliminer la calcaire résistant, les minéraux, taches d'urine, les algues et les dépôts de saleté sur des carrelages résistants aux acides, des accessoires, des robinetteries et autres surfaces dans les sanitaires et autres milieux humides, buanderies etc.

SURPUISSANT

81-5-F	Bidon de	5 l	1	45,18 €
--------	----------	-----	---	---------



Nettoyant pour chantier

Sotin® FF 220

Concentré diluable à l'eau

Puissant nettoyant acide pour toutes les salissures de chantier

Supprime la pellicule de ciment, le calcaire, les taches de rouille et d'autres salissures dans les bâtiments et véhicules de chantier. Convient également pour la plomberie et la piscine.

220-1-F	Flacon de	1 l	1	9,19 €
---------	-----------	-----	---	--------



La mousse de nettoyage super active

Sotin® Magic Cleaner-Spray

Enlève avec délicatesse les salissures sur le verre, le chrome, le plastique et les surfaces peintes. Nettoie facilement les intérieurs automobiles, les cockpits, la faïence, les céramiques, robinetteries, les cadres de fenêtres et le revêtement. Enlève les corps d'insectes de la carrosserie et des vitres. Nettoie et entretient les bicyclettes, planches de surf et d'autres équipements sportifs.

91-05-F	Aérosol	500 ml	12	10,69 €
---------	---------	--------	----	---------



Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement
unitaireUnité
d'emballagePrix HT en €
unitaire

Crème de protection pour mains

Sotin® 501

501-025-F

Flacon de 250 ml

12

14,02 €

Crème répulsive de salissure, facilite le nettoyage ultérieur de la peau

Recouvre la surface de la peau avec un film protecteur et protège la peau des substances solubles dans l'eau et de polluants. Sans silicone. Parfumé



Savon crème pour mains

Sotin® 503

503-05-F

Boite 500 ml

12

7,23 €

503-10-F

Seau 10 l

1

94,29 €

Non agressif dermatologiquement – soin de la peau

Un produit de haute qualité pour un nettoyage doux et les soins des mains très sales. Excellent pour dissoudre la graisse, l'huile, la suie, de la peinture et les lubrifiants pour métaux. Avec des particules abrasives plastiques non agressives. Légèrement parfumé. Convient pour Sotin distributeur HWP (voir ci-dessous).



Lotion hydratante pour mains

Sotin® 507

507-025-F

Flacon 250 ml

12

9,37 €

Sans silicone

Conçu spécifiquement pour le soin d'une peau sollicitée intensivement Sotin 507 évite des dommages à la peau et possède des vertus anti-inflammatoires. Il hydrate la peau, lui fournit la graisse et les soins actifs, pénètre facilement et ne laisse aucun film. Convient pour le soin du corps entier.



Distributeur de doses

Sotin® HWP

8305-F

1 Pièce

1

67,11 €

Capacité : 2,2 l
Pour pâtes lavantes, par exemple: Sotin 503

Durable, résistant aux chocs, boîtier en plastique transparent pour montage mural. Matériel en acier inoxydable.



Présentation

Description et application

N° d'article

Conditionnement unitaire

Unité d'emballage

Prix HT en € unitaire



Pulvérisateur

Sotin® J 2

910-1009-F

1 Pièce

1

32,34 €

Capacité : 1,5 l

Réservoir à pression robuste pour la pulvérisation de substances liquides. Ne convient pas pour les acides très concentrés et les solvants. Buse réglable : de pulvérisation et de jet. Lance adaptable pour J 2 (voir ci-dessous).



Lance de pulvérisation

Sotin®

910-1042-F

droit 1 Pièce

1

18,75 €

910-1036-F

coudé 1 Pièce

1

18,75 €

Pour pulvérisateur J 2 et pistolet de pulvérisation ZP 9

Laiton chromé avec buse 300 mm, droit 280 mm, coudé.



Gobelet de dosage

Sotin®

910-1022-F

1 Pièce

1

6,37 €

Capacité : 1000 ml

En plastique résistant aux chocs, résistant aux produits chimiques, avec une graduation par pas de 10 ml.



Pistolet de pulvérisation manuel

Sotin® ZP 9

910-1023-F

1 Pièce

1

13,87 €

Sotin ZP 9 avec 80 cm de flexible d'aspiration et raccord pour bidons. Buse réglable : pulvérisation et jet. Convient pour les petits travaux de pulvérisation avec des substances liquides.



Bec verseur

Sotin®

910-1084-F

Pour bidon de 5 l 1 Pièce

1

5,81 €

910-1035-F

Pour bidon de 25 l 1 Pièce

1

6,56 €

Pour bidon de 5 l et 25 l



Robinet de soutirage

Sotin®

910-1049-F

Pour bidon de 5 l 1 Pièce

1

10,12 €

910-1034-F

Pour bidon de 25 l 1 Pièce

1

12,37 €

Pour bidon de 5 l et 25 l

L'information pour l'utilisateur de A à Z

Ce qu'il faut savoir! Les termes du domaine de la chimie ou du nettoyage.



Acide chlorhydrique	Un acide fort qui est capable même de dissoudre les dépôts les plus tenaces de calcaire. Inconvénient : L'acide chlorhydrique est très corrosif et ne convient que pour les matériaux insensibles aux acides. Exemples de nettoyeurs contenant de l'acide chlorhydrique : Sotin 215 Détartrant, Sotin S 82 Détartrant et anticalcaire
Acides	Les acides sont des substances qui ont un pH < 7. Beaucoup d'acides sont corrosifs à forte concentration. Il y a une distinction entre les acides inorganiques (par exemple l'acide chlorhydrique) et les acides organiques (par exemple l'acide citrique).
Aérosol	Terme générique pour les aérosols sous pression remplies de substances actives qui sont soit pulvérisées par une buse soit sous forme de mousse.
Agent complexant	Les additifs utilisés pour adoucir l'eau. Ils provoquent l'effet que des sels de calcium, restent en suspension et sont évacués avec le produit de nettoyage sans se déposer sous forme de calcaire.
Alcalinité	Contenu d'une solution de substances alcalines.
Alcalins: Voir Bases et solutions	Substances, dont la valeur du pH en solution aqueuse est supérieur à 7. Dans les détergents et produits de nettoyage ils montrent un bon pouvoir dissolvant, et en particulier sur des contaminants organiques tels que la cire, le pétrole et salissures de graisse. Toutefois, de nombreux matériaux sont sensibles aux produits alcalins.
Alcools et glycols	Ingrédients de produits de nettoyage, qui renforcent l'effet du solvant et sont facilement biodégradables.
Anioniques	En rapport avec des tensioactifs terme pour la charge électrique de la molécule de tensio-active.
Anticalcaire	Produits spéciaux acidifiés pour enlever les dépôts de calcaire dans les tuyaux, serpentins de chauffage, les machines, les ustensiles et les surfaces, par exemple, Sotin 212 Détartrant, Sotin S 200 anticalcaire rapide pour milieu alimentaire les cafetières ou chaudières.
Bactéricide	Moyen de tuer les bactéries.
Bactéries	Des organismes dont la plupart sont unicellulaires et participent beaucoup à la dégradation biologique des produits de nettoyage ou de lessive. D'autres sont craintes comme des agents pathogènes (voir désinfectant).
Base	Nom de solutions alcalines (voir aussi alcaline, alcalinité), bases.
Bases	Nom de solutions alcalines (voir aussi alcaline, alcalinité), bases.
Valeur TMB	La valeur de la tolérance du matériel biologique est la quantité maximale admissible chez l'être humain d'une substance active qui ne fasse pas obstacle à l'état actuel des connaissances scientifiques en général, la santé des employés quand ils sont régulièrement réalisés par les influences du lieu de travail.
Biocide	Produit qui tue des être vivants.
Biodégradabilité	La biodégradation est la décomposition de matières organiques par des micro-organismes, par ex. biodégradation des teneurs dans les produits de nettoyage.

Valeur DBO	Demande biochimique en oxygène. Mesure de la teneur en oxygène de la consommation de substances organiques biodégradables dans les eaux usées.
Carbonate de sodium	Le carbonate de sodium est déjà utilisé depuis le début de la 20 ^e siècle comme un alcali, dont de nombreux produits ce qui augmente l'effet de nettoyage.
Cationique	En rapport avec des tensioactifs : désigne la charge électrique de la molécule de tensio-actif.
Degré de Biodégradabilité	Degré de biodégradation.
Densité	C'est la relation entre la masse et le volume (g/cm ³), la densité varie en fonction de la température. L'eau a une densité de 1 c.à.d. que 1 litre d'eau pèse 1 kg.
Dépôts calcaires	L'eau dure contient des sels dissous de calcium, qui sont la cause du voile calcaire, les tubes sont calcifiées. Les dépôts calcaires peuvent être éliminés avec des produits acides, par exemple Sotin 212 Détartrant.
Détergent	Terme générique pour le lavage des matières premières, ce qui facilite le processus de nettoyage, par exemple, les savons et les détergents.
Dispersion	Mélange de produits dans un milieu homogène. Sans qu'il y ait une liaison solide.
Dureté de l'eau	La dureté de l'eau est déterminée par la quantité de calcium et magnésium contenus dans l'eau. La dureté totale est constituée d'une dureté permanente et d'une dureté temporaire (la dureté carbonate = calcaire). Partout dans le monde la dureté est considérée comme la quantité de calcium et de magnésium en mg/litre contenue dans l'eau. Lorsque l'eau dure est chauffée, son taux élevé en calcaire devient un problème car le calcaire se détache (par exemple dans les bouilloires). Plage de valeurs du titre hydrotimétrique : TH (°f) 0 à 7 = eau très douce TH (°f) 7 à 15 = eau douce TH (°f) 15 à 25 = eau moyennement dure TH (°f) 25 à 42 = eau dure TH (°f) supérieur à 42 = eau très dure
Ecocompatibilité	Un critère important pour le développement et l'utilisation de produits de nettoyage. Les produits modernes devraient être facilement biodégradables, et minimiser les risques pour l'environnement pendant la production, le transport et l'utilisation.
Emulgateur	Produit aidant la création et stabilisation d'émulsions.
Émulsion	Dispersion des liquides sous forme de gouttes dans une liquide. Une émulsion est stabilisée à l'aide d'émulsifiants.
Excipients	Terme générique désignant une variété d'ingrédients pour améliorer la maniabilité ou le débit de remplissage de produits.
Fongicide	Produit détruisant les champignons.

L'information pour l'utilisateur de A à Z

Ce qu'il faut savoir! Les termes du domaine de la chimie ou du nettoyage.

Hydrocarbures	Essentiellement dérivées du pétrole, ce sont des composés non miscibles à l'eau qui sont utilisés dans l'industrie des détergents, comme par exemple : détergent solvant utilisé pour le nettoyage et dégraissage de pièces métalliques. Selon le choix du produit il y a une évaporation sans résidu ou le dépôt d'un film mince de protection contre la corrosion sur la pièce.
Inhibiteurs	Les inhibiteurs sont en mesure de limiter ou de prévenir certaines réactions chimiques. Les phénomènes de corrosion devraient être évités avec les produits de nettoyage (inhibiteur de corrosion, par exemple).
Inorganique	On appelle inorganique les composés chimiques qui ne contiennent pas de carbone.
Ions	Atomes ou des groupes qui sont mono ou chargés multiples positifs ou négatifs.
Matière abrasive	Meulage et le polissage spécialement pour les surfaces lisses. Avec l'aide des abrasifs les salissures peuvent être enlevées mécaniquement, tandis que les petites égratignures et les imperfections sur la surface, sont enlevées et lissées. Exemple d'utilisation de réparer le revêtement.
Nettoyant neutre	Détergent avec un pH compris entre 6.5 et 7.5. Un détergent neutre est généralement utilisé pour les surfaces fragiles. Des détergents neutres actifs, sont mieux adaptés pour des salissures plus importantes, il vaut mieux utiliser des nettoyants spéciaux.
Nettoyant sanitaire	Produits spécialisés pour enlever les dépôts de rouille, le calcaire, le tartre urinaire et les résidus de savon sur les carreaux, carrelages, céramique, verre etc. Les nettoyants sanitaires sont généralement des produits acides contenant également substances de lavage actifs.
Nettoyant universel	Les nettoyants universels sont souvent utilisés sous une forme diluée pour le nettoyage des sols et autres surfaces. En plus des agents de surface, solvants solubles et des principes complexes. Ils contiennent généralement des colorants et des parfums.
Neutralisation	Ajustement de la valeur du pH d'une solution acide ou alcaline à valeur neutre de 7. Les acides sont neutralisés avec les alcalis, les alcalis sont neutralisés avec des acides.
Phosphates	Sels de l'acide phosphorique, les principales matières premières pour les détergents et les agents de nettoyage. Ils sont utilisés pour adoucir l'eau et augmenter l'effet de nettoyage. Inconvénient: elles conduisent dans les cours d'eau à des effets d'engrais. Par conséquent, les phosphates sont aujourd'hui souvent remplacés par d'autres substances.
Produit d'entretien	Terme générique pour divers produits qui ont moins d'effets de nettoyage ou de désinfection, mais surtout une missions d'entretien. Souvent, un film de protection reste en surface.
Produit de désinfection	Les désinfectants sont des préparations qui inhibent la croissance des micro-organismes ou les tuent.
Savon	Le plus ancien détergent connu (depuis environ 5000 ans). Il y a deux type de savons, le savon dur (savon de Marseille) et le savon noir.
Silicate	Les silicates sont particulièrement présents dans les détergents en poudre comme l'agent de base. Comme ingrédient de détergents, ils améliorent également l'effet de lavage.

SLA	Substances lavantes actives, par ex. savon, tenside.
Solvant	Les solvants sont des substances organiques qui sont liquides. Ils peuvent être utilisés pour dissoudre d'autres substances, diluer, émulsionner, ou de suspendre, sans la modifier chimiquement.
Surfactants	Terme anglais pour les tensides.
Syndets	Terme générique (anglais) pour substance lavante active synthétiques.
Tensides	Substances lavantes actives qui réduisent la tension superficielle de l'eau et facilitent ainsi le mouillage et la séparation des particules de saleté. En raison de la charge électrique en anioniques, cationiques, les tensioactifs non ioniques et des tensioactifs amphotères.
Tension de surface	La tension superficielle de l'eau est le fait que les molécules d'eau individuelles se tiennent ensemble. Elle complique l'intrusion de l'eau dans les cavités plus petites et les infiltrations de particules de saleté pour les détacher. Les tensides sont utilisés pour diminuer la tension de surface.
Toxique	Toxiques. De tels produits doivent être signalés sur l'étiquette avec une tête de mort comme symbole. En outre, les consignes de sécurité obligatoire (R et S) doivent être précisées.
Valeur pH	Cette valeur est exprimée de 0 à 14. La valeur 7 correspond au neutre, entre 0 et 7 le liquide est acide, de 7 à 14 le liquide est alcalin.
Zeolite	Les substances qui sont utilisées pour adoucir l'eau et sont largement utilisés comme substituts des phosphates dans les détergents.

Conditions générales de vente de la société Sotin Chemische und technische Produkte GmbH & Co. KG

1. GENERALITES, DOMAINE D'APPLICATION

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente («CGV») sont valables pour l'ensemble des relations commerciales avec nos clients (désignés ci-dessous sous la dénomination «acheteur»).
- 1.2 Les CGV portent en particulier sur les contrats de vente et/ou de livraison de biens meubles (désignés ci-dessous sous la dénomination : «marchandise»), que nous assurions la fabrication de la marchandise ou que nous l'achetions chez un sous-traitant (§§ 433, 651 du Code civil allemand (BGB)). Les CGV font également autorité dans leurs versions respectives en tant qu'accord cadre pour tous les contrats futurs portant sur la vente et/ou la livraison de biens meubles et conclus avec le même acheteur, sans qu'il soit chaque fois nécessaire d'y faire référence.
- 1.3 Nos CGV font autorité à l'exclusion de toutes autres. Toutes les conditions commerciales générales de l'acheteur qui divergeraient, iraient à l'encontre ou viendraient en ajout des présentes CGV ne pourraient devenir partie intégrante du présent contrat qu'à condition que nous ayons expressément donné notre accord sur leur validité. Cette exigence d'agrément est dans tous les cas indispensable, y compris par exemple dans le cas où nous effectuerions sans aucune réserve la livraison à l'acheteur en ayant connaissance des CGV de ce dernier.
- 1.4 Toute entente individuelle prise avec l'acheteur (y compris les accords secondaires, les ajouts ou les modifications) a dans tous les cas priorité sur les présentes CGV. Un contrat écrit ou notre confirmation écrite est cependant impératif/ve pour assurer la validité du contenu d'accords de ce type.
- 1.5 Toutes les déclarations et les annonces ayant une portée juridique qui nous sont adressées par l'acheteur après la conclusion du contrat (comme par ex. les fixations de délais, les réclamations pour défaut, les déclarations de résiliation du contrat ou de réduction du prix d'achat) doivent, pour être valides, être formulées par écrit.
- 1.6 Les commentaires concernant la validité des dispositions légales ne sont données qu'à titre explicatif, les présentes dispositions faisant autorité même en l'absence de ces explications dans la mesure où elles ne font l'objet dans les présentes CGV ni de modification directe ni d'exclusion formelle.

2. CONCLUSION DU CONTRAT

- 2.1 Nos offres sont soumises sans engagement. Cela est également valable dans le cas où de la documentation - catalogues, documents techniques (tels que par ex. des croquis ou des plans, des calculs, des références à des normes DIN), autres descriptions de produit ou documents (y compris sous forme électronique) sur lesquels nous nous réservons des droits de propriété et de propriété intellectuelle — est remise à l'acheteur.
- 2.2 La commande de la marchandise par l'acheteur est considérée comme une proposition de contrat avec engagement. Dans la mesure où aucune autre clause n'est spécifiée dans la commande, nous sommes habilités à accepter cette proposition de contrat dans les 3 semaines faisant suite à sa réception chez nous.
- 2.3 L'acceptation de la commande peut être notifiée à l'acheteur par écrit (par ex. par confirmation de commande) ou par la livraison de la marchandise à l'acheteur.

3. DELAI DE LIVRAISON ET RETARD DANS LA LIVRAISON

- 3.1 Le délai de livraison est fixé au cas par cas par nos soins lors de la l'acceptation de la commande. En l'absence de l'une ou de l'autre de ces 2 modalités, le délai de livraison est d'env. 3 à 8 semaines à compter de la date de conclusion du contrat.
- 3.2 Dans le cas où il nous est impossible — pour des raisons que nous ne sommes pas tenus de justifier — de respecter les délais fixés (indisponibilité de la prestation), nous nous engageons à en informer l'acheteur dans les meilleurs délais et à lui communiquer dans le même courrier la nouvelle date de livraison prévisible. En l'absence de disponibilité de la prestation à la nouvelle date fixée, nous sommes habilités à résilier le contrat partiellement ou en totalité ; les sommes déjà acquittées par l'acheteur sont dans ce cas immédiatement remboursées. Est notamment considéré comme cas d'indisponibilité de la prestation la livraison non effectuée dans les délais convenus par notre sous-traitant dans le cas où nous avons conclu une opération de couverture en bonne et due forme. Nos droits légaux en matière de retrait/résiliation de contrat et les dispositions légales portant sur l'exécution du contrat en cas d'exclusion de l'obligation de prestation (par ex. : impossibilité ou exigence irréaliste concernant la prestation et/ou la prestation de remplacement) demeurent inchangés. Les droits de retrait et de résiliation du contrat de l'acheteur selon le § 7 des présentes CGV conservent également leur pleine validité.
- 3.3 Le début de notre retard de livraison est fixé selon les dispositions légales en la matière. Une mise en demeure par l'acheteur est cependant toujours impérative quel que soit le cas de figure.

4. LIVRAISON, TRANSFERT DE RISQUE, RECEPTION APRES CONTROLE, RETARD DE RECEPTION

- 4.1 La livraison est effectuée départ entrepôt, où se trouve également le lieu d'exécution de la commande. La marchandise peut également, sur demande de l'acheteur et aux frais de ce dernier, être livrée sur un autre lieu de destination (achat par correspondance). Sauf accord contraire, nous sommes habilités à décider nous-mêmes des conditions d'expédition de la marchandise (en particulier en ce qui concerne le choix de l'entreprise de transport, le mode de transport, et le type d'emballage utilisé).
- 4.2 Le risque de perte ou de détérioration fortuites de la marchandise est transféré sur l'acheteur au plus tard lors de la remise de la marchandise à ce dernier. En cas d'achat par correspondance, le risque de perte ou de détérioration fortuites de la marchandise de même que le risque lié au retard sont toutefois transférés au transporteur ou à toute autre personne ou entreprise chargée de l'expédition de la marchandise. Dans le cas où une réception a été convenue, c'est cette réception qui est déterminante en matière de transfert de risque. Quel que soit le cas de figure, ce sont les dispositions légales prévues par le droit sur les contrats (§ 631 du Code Civil allemand (BGB)) qui font autorité dans le cas où une réception de la marchandise a été décidée. La remise/réception de la marchandise est considérée comme effective, même lorsque l'acheteur se trouve en retard de réception.
- 4.3 En cas de retard dans la réception ou d'absence de coopération de la part de l'acheteur ou de toute autre raison incombant à ce dernier et ayant pour conséquence un retard de livraison de notre part, nous sommes habilités à exiger dans ce cas le remboursement des préjudices causés par cette situation, suppléments de dépenses (par ex. coûts de stockage) inclus. Nous facturons dans ce cas à titre de dédommagement une somme forfaitaire d'un montant de 0,5 % du prix net par semaine calendrier, à compter de la date de livraison ou — en l'absence de date de livraison — de l'avis indiquant que la marchandise est prête à être expédiée. Le droit de faire valoir un dommage plus important justifié et nos droits légaux (et en particulier le remboursement des dépenses supplémentaires, un dédommagement approprié, la résiliation) demeurent préservés. La somme forfaitaire doit cependant être calculée en fonction de revendications financières ultérieures. L'acheteur est en droit de faire valoir, en apportant la preuve, que les préjudices que nous avons subis ont été inexistantes ou très inférieurs à la somme forfaitaire mentionnée ci-dessus.

5. CONDITIONS DE PRIX ET DE PAIEMENT

- 5.1 Sauf accord contraire ou cas par cas, ce sont les prix en vigueur au moment de la conclusion du contrat qui font autorité. Nos prix s'entendent départ entrepôt, plus TVA légale en vigueur.
- 5.2 En cas de contrats par correspondance, (§ 4, par.1), les frais de transport départ entrepôt et les coûts correspondant à une assurance transport éventuellement souhaitée par l'acheteur sont à la charge de ce dernier. En l'absence d'une facturation des coûts de transport effectifs, une somme forfaitaire correspondant aux coûts de transport (assurance transport exclue) d'un montant de 10,00 EUR est considérée comme convenue. Les frais de douane, taxes et autres dépenses administratives sont assumés par l'acheteur. Conformément à la directive de la réglementation sur les emballages, nous ne reprenons pas les emballages — de transport et autres — qui deviennent la propriété de l'acheteur. Seules les palettes sont exclues de ce règlement.
- 5.3 Le prix d'achat est exigible et payable dans les 14 jours faisant suite à la facturation et à la livraison ou à la réception de la marchandise. Dans le cas de contrats portant sur une valeur à la livraison supérieure à 1.000,00 euros, nous sommes toutefois habilités à exiger un acompte correspondant à 30 % du prix d'achat. Cet acompte est exigible et payable dans les 14 jours faisant suite à la date de facturation.
- 5.4 L'acheteur est considéré comme étant en retard de paiement au-delà de cette date. Des intérêts moratoires proportionnels à la durée du retard de paiement et correspondant au taux légal en vigueur viennent alors s'ajouter au prix d'achat. Nous nous réservons le droit de faire valoir un préjudice ultérieur résultant du retard. Notre droit à exiger des commerçants des intérêts d'échéance commerciaux (§ 353 du Code de législation commerciale allemand (HGB)) demeure inchangé.
- 5.5 L'acheteur n'est en droit de faire valoir des droits de compensation ou de rétention qu'à condition que ces droits soient juridiquement reconnus ou indiscutables. Le § 7, par. 6, conserve sa pleine validité en cas de défaut dans la livraison.
- 5.6 Dans le cas où il devrait s'avérer, après conclusion du contrat, que nos droits à percevoir le paiement convenu se trouvent menacés en raison d'une défaillance de l'acheteur (en cas par ex. de l'ouverture à son encontre d'une procédure collective), nous sommes légalement habilités à refuser d'exécuter la prestation et à nous retirer du contrat — le cas échéant après fixation d'un délai — comme nous y autorise le § 321 du Code civil allemand (BGB). En cas de contrats portant sur des prestations irréalisables (fabrications à l'unité), nous sommes en droit de nous retirer immédiatement du contrat ; les réglementations légales concernant le caractère facultatif de la fixation d'un délai conservent leur pleine validité.

6. RESERVE DE PROPRIETE

- 6.1 Nous nous réservons le droit de propriété sur les marchandises vendues jusqu'à ce que toutes les exigences financières présentes et futures découlant du contrat d'achat et d'une relation commerciale en cours (créance garantie) soient intégralement honorées.
- 6.2 Les marchandises placées sous réserve de propriété ne peuvent être ni remises en garantie à un tiers ni cédées en propriété à titre de garantie jusqu'à ce que les créances garanties soient intégralement acquittées. L'acheteur est tenu de nous faire connaître dans les plus brefs délais par écrit toute appropriation par un tiers des marchandises nous appartenant.
- 6.3 En cas de comportement contraire aux dispositions du contrat de la part de l'acheteur, et en particulier en cas de non-paiement du prix d'achat exigible, nous sommes habilités par les dispositions légales à résilier le contrat et à exiger la restitution de la marchandise en vertu de la réserve de propriété. Dans le cas où l'acheteur n'acquiesce pas le prix d'achat convenu, nous ne sommes en droit d'exiger ce paiement qu'après avoir auparavant accordé à l'acheteur un délai de paiement raisonnable sans que ce dernier se soit acquitté de la somme due ou encore dans le cas où une telle fixation de délai n'est pas indispensable selon les dispositions légales.
- 6.4 L'acheteur est en droit de revendre et/ou de traiter la marchandise placée sous réserve de propriété dans le cadre d'opérations commerciales régulières. Ce sont les dispositions suivantes qui font dans ce cas autorité à titre complémentaire.
- 6.4.1 La réserve de propriété s'étend à la pleine valeur des produits obtenus par transformation de nos marchandises ou par mélange ou association de celles-ci avec d'autres marchandises et nous sommes considérés comme fabricants. En cas de transformation, de mélange ou d'association des marchandises d'un tiers ayant des droits de propriété, nous devenons acquéreurs de la co-propriété en proportion des valeurs facturées des marchandises ayant subi ces transformations ou ayant été mélangées ou associées à d'autres. Le produit résultant des opérations qui précèdent est soumis aux mêmes règles que la marchandise livrée placée sous réserve de propriété. L'acheteur bénéficie en particulier pour le nouveau produit du droit de l'acheteur d'acquiescer la pleine propriété qui lui a été accordée pour la marchandise livrée.
- 6.4.2 L'acheteur nous cède dès à présent à titre de garantie, en totalité ou à hauteur de notre part de co-propriété éventuelle, les créances contre le tiers découlant de la revente de la marchandise ou du produit à un tiers conformément au paragraphe précédent. Nous acceptons ce transfert de créances. Les obligations de l'acheteur stipulées dans le par. 2 sont également valables pour les créances transférées.
- 6.4.3 L'acheteur demeure, en dehors de nous, habilité à recouvrer la créance. Nous nous engageons à ne pas recouvrer la créance aussi longtemps que l'acheteur remplit ses obligations de paiement envers nous, n'est pas en retard de paiement, ne fait pas l'objet d'une procédure collective et ne présente aucune autre défaillance au niveau de ses obligations financières. Dans le cas où ces conditions ne sont pas remplies, nous sommes en droit d'exiger que l'acheteur nous fasse connaître les créances cédées et leurs débiteurs, fournisse toutes les indications nécessaires pour nous permettre le recouvrement de créance et informe les débiteurs (les tiers) du transfert de créance.
- 6.4.4 Dans le cas où la valeur réalisable des garanties excède nos créances de plus de 10 %, nous nous engageons à donner sur demande de l'acheteur des garanties de notre choix.

7. DROITS DE L'ACHETEUR A RECLAMATION POUR DEFAUT

- 7.1 En ce qui concerne les droits de l'acheteur en cas de défaut matériel et de vice juridique (y compris en cas de livraison de marchandises erronées ou de qualité moindre, de montage défectueux ou d'instructions de montage erronées), ce sont les dispositions légales en la matière qui font autorité en l'absence d'autre stipulation contraire

Conditions générales de vente de la société Sotin Chimische und technische Produkte GmbH & Co. KG

- figurant ci-dessous. Les dispositions spéciales légales en matière de livraison finale de marchandises à un consommateur (§§ 478, 479 du BGB) conservent dans tous les cas de figure leur pleine validité.
- 7.2 Notre responsabilité en cas de défaut s'appuie essentiellement sur l'accord conclu concernant la qualité de la marchandise. C'est l'ensemble des descriptions de produit, qui sont parties intégrantes du présent contrat, qui constitue la base de l'accord concernant la qualité de la marchandise ; le fait que la description du produit provienne de l'acheteur, du fabricant ou de nous-mêmes, n'entre pas ici en ligne de compte.
- 7.3 Dans le cas où il n'y a pas eu d'accord préalable sur la qualité de la marchandise, il convient alors de juger en fonction de la réglementation en vigueur en la matière (§ 434, par. 1, p. 2 et 3 du BGB) s'il y a ou non défaut de la marchandise. Nous déclinons cependant toute responsabilité en ce qui concerne les déclarations publiques provenant du fabricant ou de tout autre tiers (par ex. : messages publicitaires).
- 7.4 L'acheteur n'est habilité à faire valoir ses droits pour défaut de marchandise qu'à condition qu'il ait préalablement rempli ses obligations légales en matière de vérification et de réclamation (§§ 377, 381 du HGB). Dans le cas où un défaut serait constaté lors de la vérification de la marchandise ou plus tard, il est impératif de nous informer par écrit dans les meilleurs délais de ce défaut. Le délai d'information est considéré comme acceptable lorsque il n'exécute pas une durée de deux semaines, mais l'envoi de l'information en temps utile suffit à sauvegarder le respect du délai. Indépendamment de cette obligation de vérification et de réclamation, l'acheteur est tenu de signaler par écrit tout défaut évident (y compris la livraison de marchandises erronées ou de moindre qualité) dans les deux semaines faisant suite à la livraison, bien que, dans ce cas également, la communication de l'information en temps utile suffise à sauvegarder le respect du délai. Notre responsabilité est exclue en ce qui concerne la marchandise dans le cas où l'acheteur s'abstient de procéder à une vérification de la marchandise ou d'envoyer une réclamation pour défaut constaté sur la marchandise.
- 7.5 Dans le cas où la marchandise livrée présente un défaut, nous avons tout d'abord la possibilité de choisir entre deux solutions : élimination du défaut (réparation) ou nouvelle livraison d'une marchandise irréprochable (livraison de remplacement). Nous conservons toutefois le droit de refuser, dans le cadre des conditions légales, la solution choisie.
- 7.6 Nous sommes habilités à conditionner la réalisation de la prestation de remplacement au paiement par l'acheteur du prix d'achat exigible. L'acheteur est cependant en droit de retenir sur le prix d'achat une somme correspondant au défaut constaté.
- 7.7 L'acheteur est tenu de nous accorder, suffisamment de temps et de facilités pour résoudre le problème de la livraison défectueuse dont nous sommes responsables, et doit en particulier nous remettre la marchandise contestée afin que nous puissions la soumettre à des examens. Selon les dispositions légales, l'acheteur doit également nous restituer la marchandise incriminée dans le cas où une livraison de remplacement est effectuée.
- 7.8 Nous assumons les coûts occasionnés par l'examen de la marchandise contestée et par la livraison de remplacement – et notamment les frais de transport, de main d'œuvre et de matériaux – dans le cas où le défaut invoqué est effectivement constaté. Nous nous réservons par contre le droit de facturer ces coûts à l'acheteur dans le cas où l'examen de la marchandise permet d'établir que la réclamation présentée par l'acheteur est injustifiée.
- 7.9 Dans le cas d'urgence – par ex. en cas de risque menaçant la sécurité de l'entreprise ou de nécessité d'éviter des dommages disproportionnés – l'acheteur est en droit de procéder lui-même à la réparation indispensable et est habilité à exiger de nous une indemnisation pour les frais et le volume de travail qu'ont exigé ces mesures de réparation. L'acheteur est tenu de nous prévenir, dans la mesure du possible, avant de procéder lui-même à ces interventions. L'acheteur n'est pas habilité à faire usage de ce droit d'intervention personnelle dans le cas où les dispositions légales nous autoriseraient à refuser une prestation de remplacement.
- 7.10 Dans le cas où la prestation de remplacement a échoué, ou lorsque le délai accordé par l'acheteur pour effectuer cette prestation est écoulé sans que la prestation ait été effectuée ou encore lorsque l'accord de ce délai n'est pas légalement impératif, l'acheteur est en droit de se retirer du contrat ou de procéder à une réduction du prix d'achat. Ce droit à retrait du contrat n'existe cependant pas lorsque le défaut en question est insignifiant.
- 7.11 L'acheteur n'est habilité à réclamer des dommages et intérêts ou un dédommagement pour frais et travail inutiles que selon les conditions prévues dans le § 8 à l'exclusion de tout autre.
- 8. AUTRES RESPONSABILITES**
- 8.1 Dans la mesure où les présentes CGV – y compris les dispositions suivantes figurant ci-dessous – ne stipulent rien de contraire, nous assumons nos responsabilités en cas de violation des obligations contractuelles et extracontractuelles, conformément aux dispositions légales en vigueur en la matière.
- 8.2 Nous assumons nos obligations de réparation à titre de dommages et intérêts – quelle que soit la raison juridique – en cas de dommage causé intentionnellement ou de négligence coupable. En cas de négligence simple, nous n'assumons nos responsabilités que dans les cas suivants :
- 8.2.1 Blessures ayant entraîné la mort, des dommages corporels ou des détériorations de l'état de santé.
- 8.2.2 Dommages résultant de la violation d'une obligation contractuelle essentielle (autrement dit une obligation absolument indispensable pour la bonne exécution du contrat, conditionnant à elle seule cette exécution et que le partenaire contractuel est légitimement en droit d'attendre) ; notre responsabilité est toutefois dans ce cas uniquement limitée à l'indemnisation du dommage prévisible habituel en la matière.
- 8.3 Les restrictions de responsabilité résultant du par. 2 ne sont pas valables dans le cas où nous avons dissimulé intentionnellement l'existence d'un défaut ou encore où nous avons assuré une garantie portant sur la qualité de la marchandise. La même chose est valable en ce qui concerne les droits de l'acheteur définis par la loi sur la responsabilité du produit.
- 8.4 En cas de violation d'une obligation ne concernant pas un défaut, l'acheteur n'est habilité à se retirer du/résilier le contrat que si nous sommes responsables de la violation de cette obligation. Tout droit de résiliation libre de l'acheteur (et en particulier selon les §§ 651, 649 du BGB) est exclu. Les conditions et conséquences juridiques légales en la matière font par ailleurs autorité.
- 8.5 Nos représentants légaux, nos auxiliaires d'exécution et les membres de notre entreprise ne sont responsables vis-à-vis de l'acheteur qu'en cas de dommage intentionnel ou de négligence grave.
- 9. PRESCRIPTION**
- 9.1 En dérogation du § 438, par. 1 no. 3 du BGB, le délai de prescription général est, pour les droits concernant les défauts matériels et les vices juridiques, d'un an à compter de la livraison. Dans le cas où une réception de la marchandise est prévue, la prescription prend effet à compter de cette réception.
- 9.2 Dans le cas, toutefois, où la marchandise concernée se trouve être une construction ou un matériau de construction correspondant à la définition du § 438, par. 1, no. 2 du BGB, le délai de prescription relève de la réglementation légale en la matière. Les règlements spéciaux légaux concernant les droits réels à la restitution des tiers (§ 438, par. 1, no. 1 du BGB), en cas de tromperie du vendeur (§ 438, par. 3 du BGB) et les droits de recours des fournisseurs lors de la livraison finale à un consommateur (§ 479 du BGB) conservent également leur pleine validité.
- 9.3 Les délais de prescription du droit d'achat indiqués font également autorité en matière de droits à dommages et intérêts contractuels et extracontractuels de l'acheteur en cas de défaut de la marchandise, excepté dans le cas où l'application de la prescription légale régulière (§§ 195, 199 du BGB) aboutirait à une réduction du délai de prescription. Les délais de prescription de la loi sur la responsabilité du produit demeurent dans tous les cas de figure inchangés. Ce sont sinon les délais de prescription légaux qui font exclusivement autorité en ce qui concerne les droits à dommages et intérêts de l'acheteur.
- 10. CHOIX DE LA LEGISLATION ET TRIBUNAL COMPETENT**
- 10.1 Concernant les présentes CGV et l'ensemble des relations juridiques entre l'acheteur et nous-mêmes, c'est la législation de la République fédérale d'Allemagne qui fait autorité à l'exclusion de tous les autres ordres juridiques (contractuels) internationaux et supranationaux, et en particulier de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG). Les conditions et les conséquences de la réserve de propriété tels qu'elles sont définies dans le § 6 relèvent par contre du droit en vigueur sur le lieu du site d'implantation, dans le cas où le choix de la législation s'est porté sur la législation allemande et où ce choix devrait par la suite s'avérer irrecevable ou non valide.
- 10.2 Si l'acheteur est commerçant au sens défini par le code de commerce, une personne juridique de droit public ou un patrimoine de droit public, le tribunal compétent pour tout litige résultant directement ou indirectement du présent contrat est exclusivement – y compris sur le plan international – celui dont dépend notre siège social de Bad Kreuznach. Nous sommes toutefois également autorisés à présenter notre plainte auprès du tribunal compétent général de l'acheteur.
- 10.3 Nous attirons votre attention sur le fait que nous procédons au stockage des données relatives à notre relation commerciale et que ces données seront transmises à des entreprises se trouvant en relation commerciale avec nous dans la mesure où cela s'avérerait nécessaire pour l'exécution du contrat.
- 10.4 La non-validité – partielle ou totale – éventuelle d'une ou de plusieurs dispositions des présentes CGV n'affecterait en aucune manière la validité des autres dispositions de ces CGV. Les parties en présence s'engagent dans un tel cas à remplacer la disposition non-valable par une autre disposition valide qui soit de nature à servir aux mieux les objectifs commerciaux qui étaient ceux poursuivis par la précédente disposition non-valable. Ce qui précède n'est pas valable en cas de non-validité résultant d'une violation des dispositions légales concernant les conditions commerciales générales (§§ 305 ff. du BGB). C'est dans ce cas la disposition légale qui fait autorité dans la mesure où aucune autre interprétation contractuelle complémentaire destinée à combler la disposition déficiente n'est proposée.

CONDITIONS COMMERCIALES SOTIN

- Nos marchandises sont vendues suivant les clauses de nos conditions générales de ventes.
- Elles sont vendues selon la loi du 12 mai 1990 qui précise la clause de réserve de propriété. Les risques étant toutefois transférés à l'acheteur.
- Nos prix s'entendent hors taxes, départ de nos usines.
- Ils sont franco de port sur camion non déchargé pour toute commande d'un montant égal ou supérieur à 1 000 € net HT à livrer en France métropolitaine.
- Pour toute livraison en Express ou hors Franco, les frais de port sont à la charge du demandeur, la commande ne pouvant être d'un montant inférieur à 500 € net HT.
- Nos prix tarif constituent sauf erreur typographique la base de nos facturations.
- Notre tarif n'est pas une notice technique et ne saurait nous engager sur la définition technique et l'évolution de nos produits.
- Avant l'utilisation des produits suivre les indications aux étiquettes.

Délais de livraison en France :

max. 14 jours ouvrables (après la réception de la commande)



Nous restons à votre disposition
pour toute question!



ACHIM GASSEN

Tel. +49 (0)6 71 / 8 94 89-28 (horaires de 12 heures à 17 heures)

Fax +49 (0)6 71 / 8 94 89-25

agassen@sotin.fr

SOTIN Chemische und technische Produkte GmbH & Co. KG
Industriestraße 6 · 55543 Bad Kreuznach · Allemagne
Tel. +49 (0)6 71 / 8 94 89 28 · Fax +49 (0)6 71 / 8 94 89-25
info@sotin.fr · www.sotin.fr